

SOMMAIRE

Le projet digital	1
Plan schéma directeur de la distribution 2025.....	2
Plan schéma directeur immobilier (PSDI).....	2
Les résolutions.....	3

Initialement prévu pour le 27 février, ce CSEE a été reporté au 6 mars en raison du passage du cyclone Garance, l'un des plus violents qu'ait connu La Réunion. Le déclenchement de l'alerte violette, le niveau d'alerte le plus élevé, a rendu ce report nécessaire.

En moins de trois mois, la DORM a été durement touchée par deux catastrophes naturelles. Les cyclones Chido et Garance ont provoqué d'importants dégâts sur les réseaux de communication fixe et mobile à Mayotte et à La Réunion. L'évaluation financière de ces deux événements est en cours, et nous y reviendrons une fois les chiffres consolidés.

Lors de ce CSEE, plusieurs sujets majeurs ont été abordés : le projet Digital, le schéma directeur de la Distribution, ainsi que des résolutions importantes, notamment celle concernant la gestion de la restauration. Malgré un vote favorable des élus (13 pour sur 19) lors de la séance de décembre, cette décision reste contestée par la Direction.

Le projet digital

Consultation reportée à un prochain CSEE.

Initialement ce projet devait passer en consultation à ce CSEE. Cependant certains points RH méritaient d'être précisés et la Direction a sollicité un délai complémentaire pour consolider cet aspect RH. Nous en reparlerons au prochain CSEE.

Rappel du sens de cette réorganisation : L'évolution rapide des technologies change le comportement des clients et oblige à repenser les stratégies de vente en ligne. Le but de ce projet : permettre un accès rapide et facile aux produits sur internet, depuis n'importe quel appareil.

Pour répondre à ce défi, une **Direction Digitale** est créée au sein de la Direction Clients, faisant du Digital un véritable canal client à part entière.

Le rapporteur de la CSSCT a fait le point sur les conclusions de l'étude d'impact humain au sein des équipes impactées. Une attention particulière sera portée aux managers dont les postes sont supprimés, avec un accompagnement renforcé, une intégration facilitée dans les nouvelles équipes et un suivi spécifique pour ceux

rencontrant des difficultés. Par ailleurs, une communication claire sera assurée auprès des collaborateurs sur les enjeux du projet, les contacts d'accompagnement seront diffusés, et un suivi régulier sera réalisé sur 6 et 12 mois pour évaluer les impacts, notamment sur les services transverses.

Le DRH également président du CSSCT a jugé très pertinentes les recommandations de la CSSCT.

Analyse de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange voit ce projet digital comme une opportunité pour Orange de se moderniser et d'optimiser ses activités tout en restant proche de ses clients. Cependant, des questions organisationnelles et humaines restent à clarifier. Contrairement à ce qui a été promis lors de l'étape information, aucun poste de reclassement n'a été proposé au manager qui perd sa fonction. Nous nous inquiétons donc de son avenir professionnel. Des réponses doivent être données avant le prochain CSEE. Nous avons pris note des conclusions de la CSSCT, qui n'a identifié aucun problème majeur.

Plan schéma directeur de la distribution 2025

La Distribution : poursuite du programme d'amélioration des boutiques.

Avant de décliner les opérations immobilières de 2025, un focus est fait sur les réalisations 2024.

Les réalisations 2024 :

- ✓ Réduction de la surface du mégastore de Chatel au profit d'une boutique Smartstore et aménagement du lieu de vie
- ✓ Réaménagement de Ste Clotilde (Nouveaux mobiliers constructeurs Samsung et Apple)
- ✓ Mise au concept Smartstore des boutiques de St Paul et de Ste Suzanne
- ✓ Pour toutes les boutiques : Opération GTB (Gestion Technique des Bâtiments → minuteurs, affichage LED, détecteur de mouvements) ; Evolution du matériel de transfert de données mobiles (TDM) ; Mobilier Apple : Changement des sécurisations des mobiles de démo.

Plan schéma directeur immobilier (PSDI)

Un PSDI dans la continuité

L'objectif du Plan Schéma Directeur Immobilier de la DO Réunion-Mayotte est de faire un zoom sur divers projets, à savoir le nouveau siège de DO, le projet SDIT Mayotte, les travaux d'aménagements et des réflexions d'aménagement à horizon 2025.

- ✓ **Nouveau siège** : le bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) a été signé en octobre 2024, la livraison est prévue début 2027. L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO) ont été retenues fin 2024 et accompagneront la DO dans ce projet jusqu'à son terme. Un dossier d'Information - Consultation relatif aux aménagements sera présenté au CSE de mars 2025.
- ✓ **SDIT Mayotte** : Il prévoit la création de deux prises de service pour les techniciens (Combani et Pamandzi), l'agrandissement des surfaces tertiaires et techniques, ainsi que le réaménagement de l'immeuble Alamanda et du réfectoire. De plus, il inclut l'augmentation des surfaces de stockage pour la supply chain DT et la libération du site technique de Badamiers pour cession. A noter que le cyclone Chido a perturbé le programme initial.

Les projets 2025 :

- ✓ Mise au concept Smartstore de St Leu-Portail et de Ste Clotilde
- ✓ Sur Mayotte : Etude d'évolution du back-office de Kaweni / Alamanda (PSD-DSG)
- ✓ Stands éphémères durant les périodes de soldes et de Noël, Salon de la maison, Miel Vert
- ✓ Evolutions des univers en fonction des offres sur opportunités, y compris constructeurs.
- ✓ Poursuite des déploiements TDM + routeurs de secours sur réseau mobile (résilience)
- ✓ Test affichages des prix mobiles

Analyse de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange soutient toute initiative visant à améliorer la performance de l'entreprise, mais jamais au détriment des conditions de travail des salariés. Leur bien-être et leurs droits doivent rester une priorité.

- ✓ **Travaux d'aménagements** : de nombreux aménagements sont prévus sur certains sites : refresh, kiosque-tables, aménagement d'espace pour divers services, construction d'une guérite de gardien sur le site technique de Kaweni (Mayotte), sécurisation de façade, réfection de parking et bureaux (site compagnie), poursuite du plan quinquennal des petits sites techniques, divers déménagements sur le site du Chaudron, etc...
- ✓ **Réflexions sur les aménagements 2025** : Site Compagnie : Réaménagement du bâtiment principal pour rassembler l'équipes de pilotage avec espace de convivialité. Création d'un centre d'expertise du parcours client Entreprise sur le bâtiment Albany. Aménagement de douches supplémentaires au RdC.
Concernant le futur site : Macro-zoning en mai 2025 et micro-zoning en octobre 2025 (en consultation)

Analyse de la CFE-CGC Orange

A la CFE-CGC Orange, nous soutenons tout projet qui va dans le sens de l'amélioration du cadre et des conditions de travail.

Les résolutions

Résolution 1 : sur la prise en gestion par le CSEE de la restauration.

Selon la direction, cette résolution aurait été adoptée « en violation du droit ». La CFE-CGC Orange conteste cette interprétation. Adoptée à la majorité (11 voix contre 8), cette résolution relève des compétences du CSEE en matière de restauration. Elle vise à permettre une action en justice contre la direction si celle-ci ne respecte pas le principe voté pour la reprise de la restauration, y compris la transmission des fichiers des ayants droit et des absences nécessaires à la gestion des prestations par le CSEE.

Le cabinet Benoit a été retenu pour son expertise dans les problématiques liées aux CSEE et son taux de réussite de 100 % dans les affaires traitées.

Résolution 2 : Augmentation de la rétribution handicap de 40%.

Ce changement permet de favoriser les bandes CCNT C et D c'est-à-dire les plus petits salaires A contrario, il défavorise les cadres et les cadres supérieurs (principe de proportionnalité). Quasiment aucune incidence sur le budget. Votée à la l'unanimité (19/19).

Résolution 3 : formaliser la prise en compte des deux salariées du CSEE comme Ouvrants-droits.

Votée à la l'unanimité (19/19),

Résolution 4 : Sur l'utilisation du site PROWEB :

votée à une majorité plus confortable : 14 contre 5. Une OS qui s'opposait à l'utilisation de ce site a changé d'avis.

Résolution 5 : Révocation de la résolution qui permettait d'ester en justice le secrétaire et le trésorier en poste au premier semestre 2024. Vote 11 contre 8

Analyse de la CFE-CGC Orange

Le vote de ces résolutions met en lumière l'immobilisme de certaines organisations syndicales, figées dans leurs certitudes et attachées à des pratiques dépassées. Refusant d'évoluer, elles s'accrochent à un modèle du passé sans chercher à s'adapter aux réalités actuelles. Ce manque d'ouverture au changement est regrettable.



VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0692 64 90 94
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 27 MARS 2025

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

